L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUFORD & LIMET, Éditeurs-Propriétaires

Bureaux—No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS,

DIMANCHE MATIN, 23 FEVRIER.

Revue des Journaux.

Sous le titre "l'Alternative," notre confrère du *Picayune* n'hésite pas à conseiller l'action pour soutenir le gouvernement élu par le peuple. Après trois longs mois d'embarras commerciaux et de mortification, nous avons, enfin, un rapport qui condamne l'usurpation dont nous sommes les victimes. Le remède recommandé, une nouvelle élection—ce qui serait une nouvelle intervention inouie—ne sera pas probablement appliqué; mais les faits sont exposés devant le pays et personne ne peut douter qu'il n'y ait une cause plus juste que la nôtre. Aujourd'hui selon notre confrère, il ne reste que deux partis à prendre: ou se soumettre au pouvoir usurpé de Kellogg, au pillage systématique de la législature nègre de Pinchback, ou prouver que la Louisiane a encore des hommes libres qui peuvent soutenir un gouvernement qui répondra à la voix du peuple dans la dernière élection.

Le *Picayune* commente le rapport de M. Morton et ses observations s'accordent avec nos propres remarques.

Le *Times* consacre une colonne à nos communications par eau; il combat le projet d'un canal Trans Alleghany, exposé par M. Thompson B. Maury dans le "Lippincott Magazine" et il fait ressortir les avantages de la voie du Mississippi pour le transport direct des grains du Nord Ouest sur les marchés européens.

Le *Times* se félicite de ce que le rapport du comité du Sénat décide que la question de la Louisiane est une question politique et non une question judiciaire, parce que, dit-il, une des sources les plus féconds de troubles et de confusion politique a été la disposition qu'ont eue beaucoup d'hommes publics à considérer le département judiciaire du gouvernement, comme l'arbitre suprême des questions surgissant dans le département politique. Ce serait le cas, selon nous, de dire "distinguons"—car il y aurait non moins de danger à laisser le pouvoir législatif seul juge de l'interprétation de la Constitution.

Le même journal croit que les républicains espagnols doivent, forcément à cause de leurs déclarations passées, proclamer l'abolition de l'esclavage, mais il pense que bela ne leur vaudra pas la conservation de Cuba. Suivant lui, les choses sont trop avancées et la république de Cuba a autant de chances d'exister que la république d'El-Paso, laquelle ne paraît pas bien assurée.

Le *Républicain* se livre à des vituperations sur le thème qu'un politicien de profession n'a réellement pas le sens des principes. Nul mieux que ce journal ne peut broder sur ce sujet. Il se trompe quand il reproche aux partisans de l'indépendance des états de combattre les doctrines de M. Morton qui concordent avec leurs idées; ils n'ont combattu que ses sophismes élevés sur de fausses prémisses.

L'organe douanier se lamente de l'injustice du comité envers le juge Durell. Morton lui-même, prob pudor! Et le *Républicain* entame un dithyrambe en l'honneur de l'immaculé Durell. Néanmoins, la feuille radicale pense que le rapport Morton a du bon et elle se flatte d'en voir les conclusions devenir une réalité. La Chambre rejetera le bill du Sénat et le Congrès s'ajournera sans rien faire; Kellogg restera gouverneur et si McEnery et tous ceux de son parti rentrent sentiment chez eux, on ne se montrera pas trop sévère à leur égard et on n'aura pas recours à la loi des Ku-Klux. Comme on le voit, le *Républicain* paie d'audace, mais ses articles ne respirent pas la confiance.

On peut acheter pour $40, au lieu de $75, chez Navra & Offner, rue du Canal, No 174, un service de table de porcelaine française avec bordure d'or.

LOUISIANE.

Correspondance de l'*Abeille*.

PAROISSE DE PLAQUEMINES, Le 19 Février 1873.

Des deux systèmes à suivre pour activer le développement de la prospérité matérielle chez nous, celui des primes agricoles est certainement le meilleur. Les fruits sont là. Ceux qui se livrent aux grandes opérations agricoles depuis la fin de la guerre, ont si souvent vendu des propriétés qui, sont aujourd'hui ruinées, ou vont bientôt l'être complètement; tandis que ceux qui travaillent sur une petite échelle, gagnent du argent, l'aisance est généralement parmi eux, et les améliorations augmentent de jour en jour, la valeur et le revenu de leurs fermes. Tandis que, dans le haut du fleuve, les grands propriétaires voient leurs habitations, parcelles mises cultivées, tomber en ruine, les petits propriétaires de la Pointe-à-la-Hache, du Quartier Ronquille, du Quartier des Bureau, en un mot, tous ceux du bas du fleuve, jouissent de la plus grande prospérité.

C'est de pas une preuve que la petite culture est la seule qui donne des résultats satisfaisants? Persévérer dans un système d'exploitation qui se mène qu'à la ruine et à la misère, vous m'avouerez, c'est le comble de la folie.

Avant quelques années, la plupart de nos grandes habitations auront changé de propriétaire. Ces nouveaux propriétaires seront généralement les marchands ou les commissionnaires qui auront fait des avances à leurs prédécesseurs. Ils quitteront alors et de savoir ce qu'ils feront de leurs vastes domaines. Les exploiteront-ils pour leur compte? C'est ce qui arrivera probablement. Malgré l'exemple du passé; ils possèdent pas les connaissances nécessaires pour se livrer aux travaux agricoles, bien que les capitaux ne leur manquent par défaut. Cependant quelque temps, ces gens échoueront bien vite, et l'agriculture continuera à négliger chez nous.

Qu'en dit en passant: un ancien négociant administre toujours bien, mais il est rare ordinairement mal.

Est-ce que la canne à sucre se détériore en Louisiane? Les uns disent oui, les autres non; ce qui est certain c'est que son rendement augmente d'une règle pas celui d'autrefois. A cela répondent les adversaires de la détérioration, c'est que cette plante n'est plus cultivée avec le même soin qu'au temps de l'esclavage. Peut-être ont-ils raison.

Quoiqu'il en soit, on fait bien de demander au Congrès une allocation pour se procurer dans l'extrême Orient de nouvelles variétés de la canne à sucre. Ne pourrait-on pas obtenir, en même temps, quelques caisses plantes pour acheter du riz de semence à l'étranger? La culture de cette intéressante et précieuse graminée prend de l'extension tous les ans dans notre Etat. Il est du devoir de la Législature nationale de seconder, autant qu'elle peut le faire, ceux qui cherchent à la propager. Dans la seule île de Ceylan, on cultive cent soixante et une variétés de riz, à ce qu'affirme un célèbre botaniste anglais; mais n'en connaissons à peine cinq ou six en Louisiane, et guère plus dans la Caroline du Sud et la Georgie.

Les arbres fruitiers entrent en floraison; si par malheur, il venait à faire très froid, comme cela arrive assez souvent en février, la récolte serait probablement détruite. L'hiver a été si rigoureux, que les oranges ne produiront pas grand'chose dans la partie supérieure de la paroisse. Ces arbres se trouvent en assez grand nombre sur notre côte, et, pour quelques jeunes propriétaires, ils sont d'une grande ressource. On trouve maintenant peu de pêchers dans nos vergers, et ceux que l'on a rencontre portent des fruits d'une qualité inférieure; autrefois, ces arbres produisaient abondamment des pêches remarquables par leur volume et la saveur parfaite et délicieuse de leur chair.

Malgré le prix élevé des pommes de terre, les fermiers de l'Anse-aux Jésuites ont bien préparé leurs terres, car ils leur ont donné leurs labours profonds: le premier en automne, et le dernier au moment de la plantation.

L'automne dernier, on a beaucoup repiqué de jeunes plants d'oignon, et ils se développent parfaitement.

Quand vous voyez, bon petits fermiers ne s'abandonnent pas à une seule culture: voilà pourquoi ils prospèrent. Malheureusement le leur nombre n'est pas plus grand, car notre paradise deviendrait bien vite la plus riche de l'Est.

Qu'en sont nos affaires de la Louisiane? Les nouvelles nous parviennent que difficilement, et il n'a pas dire, nous ne connaissons pas au contraire de ce qui se passe à Washington. Quoique nous ne nous piquons pas d'être des adeptes en politique, nous croyons voir assez clair pour comprendre que tout compromis résulterra à l'avantage de MM. Kellogg et Warmoth. Quant au pauvre peuple, on se soucierait fort peu de ses intérêts.

ALPHA.

Achetez votre faïence, votre verrerie et tous vos articles de ménage, à bon marché chez Navra & Offner, rue du Canal, No 174.

—La *Gazette de Strasbourg* dit que la petite-nièce du chancelier de l'empire qui épousa Serasbourg, à l'effet d'obtenir du Prince Bismarck un langue franchise, ce qui lui a large place dans les dépêches prussiennes de la ville, a été repoussée.

LE CITOYEN BORDONE.

Le rapport de M. Sugny à l'Assemblée nationale, sur les marchés des corps francs et de l'armée des Vosges, a fait les ex-garibaldiens.

Le Citoyen Bordone, ex-apothicaire français, devenu chef d'état-major de Garibaldi, vient d'adresser au *Salut* une lettre dans laquelle il proteste, sans toutefois préciser aucun fait.

Sa lettre se résume et se termine ainsi:

Si, dans cette séance, nous n'obtenions pas justice et réparation par la voix même des anciens et des nouveaux rapporteurs de la commission des marchés, qui ont voulu réunir ensemble la question lyonnaise et celle de l'armée des *Vosges, je ne sais ce qui me reste à faire.*

Il y a trop longtemps qu'on se sert des faux garibaldiens pour calomnier et diffamer les vrais, qui ont pu attendre avec patience l'heure tardive de la justice, mais qui sont décidés à ne supporter aucun outrage et à imposer silence à tous les calomniateurs.

BORDONE.

Nous commencerons demain à résumer sous les yeux de nos lecteurs le rapport relatif aux corps francs et à l'armée des Vosges. On y verra les faits et gestes des garibaldiens vrais et faux, et ce que le gouvernement de Bordeaux pensait d'eux et de Garibaldi.

En attendant, en ce qui touche le vrai garibaldien Bordone, voici ce qu'écrivait à son sujet le dictateur Gambetta:

Ministère guerre, à délégué Freycinet, à Bordeaux.

Depuis quelques jours, je lis un grand nombre de dépêches *signées Bordone*; cet homme, vous le savez, est chef d'état-major du général Garibaldi. Vous n'ignorez pas tout ce que on en dit, et il y a lieu de procéder avec lui sans se départir des règles de la prudence.

C'est lui qui signe toutes les dépêches, c'est lui qui commande, taille, tranche, fait tout auprès de Garibaldi.

Je fais d'abord une première remarque, c'est que ces dépêches, signées Bordone, sont écrites dans une forme souvent *inacceptable.*

Nul ne parle et n'écrit comme lui; on dirait vraiment *qu'il est omnipotent.* Il donne des ordres aux préfets, il prescrit des mesures, *il ordonne des arrestations;* il n'y a rien qu'il ne fasse partout, chez lui, comme hors de chez lui.

GAMBETTA.

Et remarquons bien que, malgré cela, malgré d'autres dépêches que nous publierons, M. Gambetta n'osait pas révoquer ce chef d'état-major.

Mais à la façon dont le ministre de la guerre parle ici du citoyen Bordone, on peut voir de quel poids ce colonel improvisé pesait au gouvernement.

Laissons le citoyen Gambetta se mettre d'accord; mais n'oublions pas cette autre dépêche:

Lyon 16 novembre 1870.

Le Préfet du Rhône, Guerre à Tours.

Veuillez donner l'ordre à tous les prétendus garibaldiens qui sont ici d'aller s'organiser ailleurs.

Il faut à tout prix que Lyon soit purifié de cette vengeance.

Le préfet du Rhône,
Signé: CHALLEMEL-LACOUR.

De la part d'un radical, ces mots sont bien durs. Il est bon qu'on apprenne ce que les hommes du 4 septembre et les garibaldiens vrais ou faux pensaient les uns des autres. Ces citoyens se connaissant bien entre eux, leur appréciation n'est autorité.

L'ASSASSINAT DE LA FAMILLE GUÉRIN.

L'ASSASSIN de la famille Guérin, à Monplaisir, a été arrêté, et cet assassin est le fils et le frère des victimes!

La raison et la nature se refusent d'abord à croire à de pareilles monstruosités, et pourtant il faut bien se rendre à l'évidence.

Voici, dit la *Decentralisation* de Lyon, de quelle façon les faits ont dû se passer:

L'assassin, jeune homme de vingt-sept ans, était le fils de Mme Guérin, qui l'avait eu d'un premier mariage, ainsi que Mlle Guérin.

M. Guérin, le second mari de Mme Guérin, était donc le beau-père de Joseph Seringer (c'est le nom de l'assassin).

Seringer était marin, en congé renouvelable. Il demeurait à Marseille, où il avait été dernièrement condamné à trois mois de prison pour vol.

Seringer avait, disait-il, l'intention de se marier, et il avait écrit tout récemment à ce sujet à son beau-père. Il lui avait également annoncé son prochain voyage à Lyon, et l'avait prié de venir l'attendre à la gare de Perrache.

Seringer arrive donc, mardi soir, dans notre ville. Dans la rue qu'habite la famille Guérin, personne ne s'était aperçu de son arrivée.

Seringer arrive un peu tard, car la famille avait déjà dîné. On lui servit à manger, et toute la famille vint lui tenir compagnie.

C'est ce que prouvent les quatre verres trouvés sur la table.

Premier indice qui pouvait faire incliner à croire que l'assassin était sinon un parent, au moins un ami intime, c'est ce qu'on a trouvé sur la table: un pot à tabac, un petit poêlon, etc.; en un mot, on devinait tout de suite un pied de familiarité avec la personne hébergée en soir-là.

Après souper, et après avoir causé, on alla se coucher. Ici, voici d'autres indices; soigneusement recueillis:

La maison des époux Guérin n'a qu'un étage, ainsi que nous l'avons dit.

Cet étage comprend trois chambres: la première est la chambre des époux Guérin, la seconde est une pièce servant de bureau et où se trouve le coffre-fort, la troisième servait de chambre à coucher à Mlle Guérin.

Où fit à Seringer un lit, dans la chambre du coffre-fort, et voici de quelle façon: on prit un matelas au lit de Mlle Guérin, sa sœur, on le plaça par terre, on ajouta une couverture, puis un oreiller, puis même une ou deux jupes appartenant à Mlle Guérin pour préserver Seringer du froid.

Deuxième preuve donc, et celle-la plus forte, qu'on ne se gênait pas avec la personne reçue. Certainement elle était de la famille; on n'eût pas agi de la sorte avec un étranger.

Enfin, troisième preuve, et celle-là décisive: si l'une ni l'autre des portes donnant soit dans la chambre des époux Guérin, soit dans celle de la demoiselle, n'avait été fermée: or, en effet il était clos, et on surtout laissé la porte de la chambre de Mlle Guérin ouverte, et l'individu en question n'avait pas été un très proche parent?

C'est le raisonnement que se tint M. de Gourlet, commissaire central, qui a fait preuve dans cette affaire d'une sûreté de vue et d'une habileté rares.

Le dessus, on s'enquiert et on apprend qu'il existait un fils, habitant Marseille.—Mais là une difficulté nouvelle surgissait: le fils portait un autre nom; quel était ce nom?

On l'apprit, nous ne savons comment.

Aussitôt on télégraphie à Marseille, et hier, dans la journée, Seringer était arrêté.

On l'attend aujourd'hui à Lyon.

On a trouvé sur Seringer trois bagues, les bagues de sa mère, de sa mère, une grosse montre d'argent, la montre de son père, enfin tout le devant de sa chemise était entièrement couverte de sang.

On présume que l'assassin, armé d'un couperet de boucher, coupérent pris dans la cuisine, a dû commencer son épouvantable opération par sa sœur.

Les blessures dénotent une grande sûreté de main.

Il est probable qu'entendant du bruit, le beau-père s'éveilla un peu, Seringer survint et lui porta les affreux coups que nous avons énumérés hier.

Enfin, la mère... la mère est son tour, et, détail horrible, c'est sur elle que l'assassin paraît s'être le plus particulièrement acharné!

Ce monstrueux crime accompli, l'assassin fractura les meubles, força le coffre-fort; les valeurs déposées dans ce dernier, précédemment, avaient été quelques jours auparavant, placées chez un notaire.

L'assassin fut donc déçu, et se retrancha sur les bijoux qu'on a trouvés en sa possession.

Ensuite, Seringer alla se laver à la pompe; on a trouvé là le couperet.

Puis, il sortit, alla prendre le train de six heures et repartit immédiatement pour Marseille, espérant probablement ainsi pouvoir établir un alibi.

—Un journal de Blois a publié, à l'occasion du décès de madame la Belle, sœur du maréchal Mac-Mahon, de curieux détails sur la famille de l'illustre soldat:

La famille de Mac-Mahon est d'une grande antiquité. Elle est d'origine irlandaise.

Molériri l'appelle la plus ancienne et la plus noble de l'Irlande, et il la regarde comme l'une des plus illustres de l'Europe. Elle remonte jusqu'à Brien Boroihmh, roi d'Irlande, si célèbre dans l'histoire du son pays, d'où il chassa les Danois, après avoir livré cinquante deux combats sanglants.

Il fut tué à l'âge de quatre-vingt-huit ans, le Vendredi-Saint de l'année 1014 de l'ère chrétienne, à la bataille de Clontarf, près de Dublin.

Les Mac-Mahon avaient le titre d'illustres, parce qu'ils étaient de race royale.

A l'invasion des Anglais, ils opposèrent à ces ennemis leur force et leur influence comme princes de Thomond. Mais, par une suite de malheurs dans lesquels la fraison eut la plus grande part, ils succombèrent dans la lutte.

Leurs principautés et leurs vastes domaines furent confisqués.

Le bisaïeul du maréchal vint se fixer en France après la capitulation de Limerick, lorsque l'Irlande dût se soumettre à Guillaume III: la famille de Mac-Mahon a été naturalisée française en 1749.

—*L'Avenir national* rapporte ce qui suit:

Quelques députés légitimistes ayant entretenu, ces jours derniers, M. le président de la république, relativement à la réunion éventuelle en France de M. le comte de Chambord, M. Thiers leur a déclaré que, la loi d'exil ayant été abolie, M. le comte de Chambord pouvait habiter la France si bon lui semblait, et que d'ailleurs sa présence sur le territoire français ne lui serait pas plus désagréable que celle des princes d'Orléans; mais que, dans le cas où elle dégénérait prétexte à des intrigues contre la République, il prendrait à son égard la mesure qu'il a prise contre le prince Napoléon, comme il est décidé à la prendre, du reste, contre tout prétendant qui tenterait, par des voies plus ou moins détournées, de renverser le gouvernement établi.

—Un joli mot de la marquise de M.....

Un père prodiguait sa fille dans le monde.

—*Elle est vraiment charmante, dit une* dame, elle a-t bonne, aimable, spirituelle, et pourtant toutes les autres femmes lui tournent le dos.

—*Que voulez-vous?* fit la marquise, cela s'appelle avoir toutes les apparences contre soi!

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

LES MYTHES.—Tel est le nom que la tradition égyptienne, conservée par Manéthon et rapportée par Josèphe, donne aux Hébreux qui sortirent de l'Egypte dans le quatorzième siècle avant notre ère, à la faveur d'invasions étrangères ou de troubles civils dont les monuments ont gardé les traces. M. Maspero achève la lecture de mémoire consacré à examiner, par la comparaison des divers textes hiéroglyphiques connus, quelles durent être les circonstances et la date de l'Exode. Il résulte du travail du jeune égyptologue que le nom d'*impure* et de *lépreux* ne doivent point être pris à la lettre, et que la légende du songe royal a été fabriquée pour expliquer ces noms, qui couvrent simplement une appellation dédaigneuse. Il est très probable que la fuite des esclaves publics, qui passèrent la mer Rouge sous la conduite d'Osarsiph (Moïse), fut favorisée par une attaque des peuplades syriennes (Khétas chananéens), et que cette longue pérégrination des Israélites dans le désert arabique, qui dura quarante ans, doit être expliquée par ce fait que la puissance des Pharaons, un moment éclipsée, n'avait pas tardé à rendre: la Syrie et la Palestine, qui étaient depuis longtemps tributaires des rois d'Egypte, se trouvaient donc toujours sous le coup d'une invasion que l'établissement des Hébreux dans ce pays n'aurait pas manqué de produire. M. Maspero cite à l'appui de cette thèse, le témoignage des monuments, après avoir, dans une discussion chronologique solide, essayé de préciser la date de l'Exposition. Cette solution nous aide à comprendre le stationnement prolongé des tribus fugitives dans des contrées désolées, où plus d'une fois la soif et la faim leur livrèrent de rudes assauts; on devine, dès lors, pourquoi Moïse, après avoir guidé ce peuple malheureux à travers tant de dangers, en fut montrant toujours le pays de Chanaan, cotoyé depuis un longtemps, comme le but de ses pérégrinations et la fin de ses épreuves, pourquoi Moïse meurt, en vue de la terre promise, comme en face d'un mirage décevant, léguant à Josué, son successeur, le péril et l'honneur d'achever l'entreprise.

—Le *Constitutionnel* annonce que le conseil des ministres s'est réuni hier à une heure pour arrêter la composition du conseil de guerre devant lequel comparaîtra le maréchal Bazaine.

D'après ce journal, le maréchal Baraguey-d'Hilliers sera nommé président, et, s'il se récuse, un général de division en non-activité; les maréchaux Mac-Mahon et Canrobert ayant commandé en chef pendant la dernière guerre ou ayant été sous les ordres de l'accusé.

—On écrit de Heidelberg, à la *Gazette de la Croix*, qu'un culte vieux-catholique vient d'être inauguré dans cette ville par le professeur Michélis, un des chefs du parti.

—On avait parlé d'un individu qui avait essayé de faire "chanter" M. Thiers, c'est-à-dire qui lui avait offert, moyennant une forte somme, la restitution de papiers disparus dans la démolition de la maison de la place Saint-Georges.

Le fait est vrai, mais pas le nom qu'on avait dit. L'individu ne s'appelle pas Bowles, il s'appelle Poilles.

Le *Bien public*, qui rectifie le nom, dit que les papiers en question n'ont aucune importance.

—On écrit de Marseille:

On s'entretenait aujourd'hui en bourse de deux sinistres financiers qui ont causé à notre commerce une certaine émotion. C'est d'abord la succomption de la Société industrielle, qui s'est vue forcée d'arrêter ses opérations par la saisie des scellés opposés d'après les ordres du parquet.

D'autre part, un fabricant d'huile de graine a suspendu ses payements, laissant un passif de plus d'un million. Il faut souhaiter que ces faillites n'en entraînent pas d'autres à leur suite.

LES PANIQUES.—A propos des théâtres qui brûlent un chroniqueur parisien écrit ce qui suit:

Celui de Washington a complétement brûlé. Quand nous serons à dix, nous ferons pas la croix, mais nous répéterons, infructueusement encore, ce que nous avons dit tant de fois au sujet des portes de sortie dans les théâtres.

Qu'il y ait une seule porte pour entrer, c'est tout simple; on ne pourrait multiplier le siége des employés du contrôle. Mais pourquoi ne pas ménager, surtout dans la construction des nouvelles théâtres, un grand nombre de portes pour la sortie?

Qu'un incendie vienne à se déclarer pendant le spectacle, il y aura plusieurs personnes écrasées ou étouffées que brûlées. Le feu donne presque toujours le temps de se sauver; mais on se précipite pour fuir, et on est victime de cet affolement.

Les cirques des anciens, qui contenaient pourtant plusieurs milliers de spectateurs, se vidaient en cinq ou six secondes. Il faut six minutes pour que tout le monde puisse sortir de nos salles de spectacle.

On sait cependant avoir causé, on commence pas à la pour. Tenez, l'an dernier, les travaux de l'équipage de M. de la Crux prenaient le mors aux dents pas le lui du mois de Boulogne: les pareille circonstance, le plus grand danger est de sauver de la voitdre, et c'est à quoi l'on ne manque jamais.

C'est en vain que la statistique a prouvé que sur dix personnes qui recourent à l'ère, le moyen fait ou neuf en sont victimes; rien ressé, sur dix personnes qui restent dans la voiture, huit ou neuf en sont quittes pour la peur, quelquefois pour des contusions.

M. de la Cruz a voulu sauter hier et s'est assez grièvement blessé.

Et si demain pareil accident se renouvelait, on sauterait encore, malgré le sort du malheureux duc d'Orléans.... et de tant d'autres.....

—L'époque des réceptions académiques, tant de fois annoncée, est de nouveau reculée.

Voici l'ordre dans lequel auront lieu les prochaines réceptions académiques:

M. de Loménie sera reçu vers la fin du mois de mars.

M. Littré sera reçu dans le courant d'avril.

Quant à la réception de M. le duc d'Aumale, elle est, dit-on, irrévocablement fixée au 29 mai.

—L'*Arsenic de l'Afrique* contient le récit suivant d'une lutte qu'a eu lieu ces jours derniers entre un courrier à pied et un énorme loup des Pyrénées:

Le sieur Tichadou (Baptiste), courrier de Quéribus, à la mairie du Père, passait le 18 du courant, vers les cinq heures du matin, au lieu dit la Serre, entre Artigues et Mijanès, pour faire son service journalier, lorsqu'il sentit tout à coup un poids énorme tomber sur lui. D'un bond, il dégage du poids qui l'oppresse, fait volte-face et se trouve en présence d'un loup d'une taille peu commune.

Le loup affamé, la gueule béante, les pattes de devant en l'air, hurlant toujours, cherchait à sauter à la gorge du pauvre homme. Ce dernier, de son côté, frappait à coup redoublés sur la tête de l'animal, mais la plupart des coups ne portaient pas, et ils ne servaient qu'à exciter la rage de son terrible adversaire.

Vingt fois le loup est au moment de saisir sa victime, vingt fois l'homme, en reculant toujours, il est vrai, l'empêche de se saisir de lui.

Cependant, Tichadou sentait ses forces l'abandonner, lorsque par un mouvement désespéré, il se précipite vers le loup, lui assène deux grands coups de bouleau sur le crâne et force l'animal à reculer d'un pas. Ce succès redouble son courage, il frappe toujours, et il parvient à abattre l'animal et le traîne dans le fossé de la route, où il le frappe encore pendant longtemps. Cette fois, le croyant mort, il continue tranquillement son chemin.

Arrivé à Mijanès, il entre chez le sieur Cazet, soldat retraité, lui fait part de son aventure et l'engage à aller, avec l'aide de quelques-unes des siens, ramener le loup qu'il venait de tuer. Mais cet homme ne se transporta sur les lieux que vers les neuf heures; le loup, qui probablement n'avait pas été frappé mortellement, s'était plus à l'endroit désigné; mais on trouva, au lieu où Tichadou l'avait laissé gisant, une grande mare de sang, et on put le suivre, par les traces dont l'empreinte restait encore sur la neige, jusqu'après le village d'Artigues, où on le perdit complétement. Le terrible bête a été retrouvée morte, quelques jours après, aux environs du village d'Artigues.

—Un des reporters du *Figaro* a eu une longue conversation avec un voyageur anglais, M. Swem, arrivé à Vivaïb à Paris du pays d'Onrori, où viennent de se passer de l'effroyables événements.

Dans la nuit du 12 décembre dernier, l'un des généraux du sultan de Zanzibar, nommé Himranben-Massoud, a été surpris avec cent hommes de sa suite, par les troupes du roi Nivambo, souverain du pays d'Onrori.

Vivambo a fait creuser une immense fosse, puis on a amené les cent captifs sur le bord du trou béant. Là, on leur a abattu les poignets et arraché les yeux. Ensuite on les a décapités un à un. Le roi s'était réservé le chef, Amram-ben-Massoda: mais, complétement gris au moment de l'exécution il l'a haché à coups de cimeterre sans réussir à lui couper la tête. Exaspéré, il fit faire alors empaler devant lui et lui a lui-même allumé du feu sous la plante des pieds.

Cet épouvantable supplice s'est prolongé deux heures et demie. Tout le temps qu'il a duré, Nivambo faisait d'horribles grimaces au patient.

A la suite de cette aimable réception faite à son ambassadeur, le sultan de Zanzibar a envahi les États de Nivambo, qu'il se propose de faire découper vif en petits morceaux, et l'on est en pleine guerre.

Joli pays, l'Afrique!... Comme cela donne envie d'aller chercher le docteur Livingstone!

Liste des Voyageurs arrivés à l'Hôtel St-Louis.

Samedi, 22 février 1873.

Jas K Gar, Loc
Ann P Tifft, Ala
Mme Maingn, Gic
Mme Grisak, "
M Welch, "
M C Robinson, N Y
J L Connor, "
Mme Gadson, st-in-B
Mme Gadson, Uniontw
J D Morton, Mich
Mme Williams, Balt
J H Weeks, N Y
A Page, "
G Grangers, "
M st Mary Alm, "
Mme st Mary Alm, "
C H Rank, St Louis
E Bugel, Kansas
Peter Mme Mansell, U S A
F B Tiffin, Chicago
Mme F Tuttle, "
Mme R Church, "
Mr st Mr Carry, Natch
R Hill, Lafourche
H Barchem, Wis
Mme Barchem, "
J Gunterth, Augusta
A Kaiser, D S A
A Leverich, N Y
Mrs N A Leverich, N Y
C E Hoppe, St Louis
J Sm Morse, Louisville
Co Gush, N Y
A Clark, Chalmette
A Young, N O
H Kaiser, Balize

Samedi, 22 février 1873.

Alfred Bernard
Alfred Bernard
Alexander Lykin
Alexander Lykin
Bruger M P
Bruger M P
Bourgeois A P
Bourgeois Jean M
Bernadet Jean
Bernadet Ang
Bernard Ang
Bernard Ang
Bernier Alb
Bernier Alb
C
Courtade Jean P
Cupelle Modeste
Cupelle
Chibbette Domenico
Cassard Augustin
Cassard Augustin
Cassard Augustin
Cotter Mme
Cotter Mme
D
Dupuy Jean
Dupuy Jean
Dupuy Jean